



---

Présidence : Pays-Bas

**SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT  
(486ème séance plénière)**

1. Date : Mardi 9 décembre 2003  
  
Ouverture : 15 heures  
Clôture : 16 h 15
  
2. Présidence : M. J. de Visser  
M. K. Vosskuhler
  
3. Sujets examinés — Déclarations — Décisions :  
  
Point 1 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU HAUT COMMISSAIRE DE L'OSCE  
POUR LES MINORITES NATIONALES**  
  
Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, Italie-Union européenne (les pays candidats à l'adhésion, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays associés, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1451/03), Etats-Unis d'Amérique, Géorgie (également au nom de l'Azerbaïdjan, de la Moldavie et de l'Ukraine), Arménie, Roumanie (PC.DEL/1450/03 Restr.), Turkménistan (PC.DEL/1449/03), Fédération de Russie, Biélorussie, Suisse, Kazakhstan, Serbie-Monténégro, Turquie, Présidence  
  
Point 2 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**  
  
Aucune déclaration
  
4. Prochaine séance :  
  
Jeudi 11 décembre 2003 à 10 heures, Neuer Saal